



SUAPS - Université de Poitiers Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

[#]

Inscription au SUAPS

Pour trouver un créneau, [consultez les différents créneaux et places disponibles !](#) [
<https://suaps.appli.univ-poitiers.fr/inscriptions/Poitiers/ActionsRechParActivites.php>]

- **Vous êtes étudiant de l'Université de Poitiers:** [S'inscrire](https://suaps.appli.univ-poitiers.fr/inscriptions/) [https://suaps.appli.univ-poitiers.fr/inscriptions/]

- **Vous êtes personnel ou étudiant extérieur:** [S'inscrire](https://suaps.appli.univ-poitiers.fr/inscriptions/index_nocas.php) [https://suaps.appli.univ-poitiers.fr/inscriptions/index_nocas.php]

ETUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE POITIERS :

3 conditions sont indispensables pour vous inscrire à une activité sportive :

- inscription administrative 2017-2018 effectuée depuis au moins 24h
- cotisation sport (10 €) réglée dans votre scolarité (**sauf uel gratuite**)
- compte de service en ligne validé

Ouverture des inscriptions pour le 2e **semestre le lundi 08 janvier 2018 à 13 h 00**

Les cours (loisir, UEL et bonifiant) commencent le lundi 15 janvier 2018.

MUSCULATION

EN

PRATIQUE

LIBRE :

Etre adhérent du SUAPS, s'acquitter d'une adhésion semestrielle d'un montant de 15 € (à régler de préférence par chèque au secrétariat du SUAPS). Cette adhésion comprend une serviette micro fibre logotée "Université Poitiers", remise à chaque inscription. L'étudiant ou le personnel peut choisir **2 créneaux maximum par semaine**. L'accès ne sera pas autorisé sur d'autres créneaux. A la 3ème absences consécutives non justifiées (sauf blessure, examen...), l'étudiant est rayé de la liste du créneau. Le justificatif des absences est à envoyer par mail à suaps@univ-poitiers.fr. 40 places sont ouvertes par créneau

F I T N E S S

Vous ne pouvez vous inscrire **qu'à un seul créneau** dans la semaine.

A savoir : pour s'inscrire aux autres UE libres (hors SUAPS) proposées par l'Université de Poitiers, [candidater ici](https://aguel.appli.univ-poitiers.fr/) [https://aguel.appli.univ-poitiers.fr/].

PERSONNELS DE L'UNIVERSITÉ DE POITIERS ET ÉTUDIANTS EXTÉRIEURS

Pièces obligatoires à transmettre au SUAPS - Faculté des sciences du sport, Bât C7, 3 rue Jean Monnet, 86073 Poitiers Cedex 9 :

- Personnels : chèque de 40 euros établi à l'ordre de l'agent comptable de l'université de Poitiers + votre adresse "univ"
- Etudiants extérieurs : chèque de 25 euros établi à l'ordre de l'agent comptable de l'université de Poitiers + justificatif de scolarité +

adresse mél

Ouverture des inscriptions à partir du **lundi 08 janvier 2018 à 13 h 00**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Département SUAPS - Bâtiment C7

Tél.: 05 49 36 22 65

Fax : 05 49 45 33 96

Courriel : suaps@univ-poitiers.fr

Date de rentrée 2e semestre

Début des cours le lundi 15 janvier 2018.

Pour les UEL la présence est obligatoire dès le 15 janvier.

Etudiants de l'Université de Poitiers: S'inscrire [<https://suaps.appli.univ-poitiers.fr/inscriptions/>]

Etudiants extérieurs et Personnels: S'inscrire [https://suaps.appli.univ-poitiers.fr/inscriptions/index_nocas.php]

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr